



Enfants en justice

XIX–XX^e siècles

Pour citer cet article :

Rapport d'activité de l'Œuvre libératrice, 1904, p. 8-18.

LES TRAVAUX DE L'ŒUVRE LIBÉRATRICE

En 1903

Rapport de Mme PÉGARD,
Secrétaire générale honoraire.

Messieurs, Mesdames,

La continuité dans l'effort s'impose à qui poursuit la réussite d'une cause ou d'une œuvre, aussi, depuis trois ans que l'*Œuvre Libératrice* fonctionne, grâce au dévouement inlassable, si sincère et si désintéressé de celles qui la dirigent, a-t-on vu son influence se fortifier de plus en plus, son action s'étendre, le bien qu'elle fait s'affirmer à tous les yeux, même aux plus incrédules ; au point que d'autres *Œuvres Libératrices* se fondent en province, à Marseille, à Béziers, à Tunis, et qu'à l'étranger même, des hommes, parmi les plus qualifiés pour s'occuper de la santé morale et de l'hygiène publique de leur pays, viennent chercher à la petite maison d'Auteuil des renseignements qu'ils mettent à profit, en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Amérique.

Mais d'où vient qu'il rayonne de cette petite maison d'apparence si modeste, une lumière qui s'étend aussi loin ? C'est que là se résout, chaque jour, et victorieusement, le plus triste, le plus douloureux problème qui pèse sur la destinée d'innombrables femmes.

Jusqu'alors ce problème se débattait dans les milieux les plus obscurs, les plus immondes ; dans les insultes, allant du mépris à la haine ; dans le désespoir de la déchéance irrémédiable. La malheureuse femme, victime du vice des autres, et dès la première enfance pervertie par l'exemple, la promiscuité qu'impose la misère, la faim et bien d'autres causes encore, mais victime bien plus que coupable, était traquée comme un être de honte ; on l'emprisonnait comme une criminelle, et les quelques couvents ou refuges qui s'ouvraient devant elle, basant leur système de relèvement sur la théorie du péché, de la faute, agissaient par la crainte, le remords et la nécessité de l'expiation en ce monde, pour éviter les peines éternelles dans... l'autre. Partout la terreur, le découragement profond, l'ennui mortel. Décidément la vertu était d'austérité trop effrayante. Les pauvres filles apeurées refusaient d'échanger l'in-

ternement de la prison contre celui du couvent et, désespérées de ne trouver personne qui prit leur défense, retournaient à leur vice.

C'est alors que, dans le sentiment très élevé de la plus noble solidarité, la maison d'Auteuil fut ouverte, havre de grâce pour ces malheureuses.

Repoussant la vieille théorie de l'expiation inéluctable, Mme Avril de Sainte-Croix voulut qu'un tout autre système fût appliqué ; plus d'internement, mais, au contraire, les portes toutes grandes ouvertes ; on entre librement, on sort de même ; plus de coercition et de reproches, plus de ces longues méditations, [si dangereuses par le germe morbide qu'elles portent en elles, sur la chute..... mais la main tendue, le bon sourire amical et tendre, la famille ; des mères et non des juges. A ces pauvres filles, on ne fait pas honte de leur passé, on ne les y ramène pas sans cesse, sous prétexte de pardon à obtenir ; on s'attache, au contraire, à leur faire oublier ce passé douloureux ; on ne veut pas qu'elles y pensent ; on leur montre une vie nouvelle qui s'ouvre devant elles, qu'elles peuvent se refaire heureuse, dans le travail et la dignité.

Et on les y aide, en les libérant d'abord de l'odieuse carte, en les instruisant, en leur apprenant à travailler, en les plaçant, en les aidant, en les aimant.

A Auteuil, règne l'amour maternel, foyer lumineux qui projette au loin ses rayons.

Messieurs, Mesdames, j'ai à vous rendre compte du travail accompli pendant l'année écoulée.

Nous avons secouru 123 femmes, dont 51 majeures et 72 mineures ; 78 ont été recueillies à l'asile de la rue Boileau et ont fourni 1,790 journées d'hospitalisation, ce qui donne une moyenne de 23 jours environ ; sur ces 123 femmes, 81 ont été placées par nos soins ; 14, rapatriées dans leur famille ; 15, confiées à des établissements de charité ou d'éducation et 13 sont retombées.

Le nombre de 81, que nous avons placées, se décompose ainsi : 42 bonnes à tout faire, 2 femmes de chambre, 4 nourrices, 13 employées de commerce dont une sténo-dactylographe, 4 professeurs ou institutrices, 1 secrétaire, 1 facteur aux Halles et 14 ouvrières de métier, dont 3 couturières, 2 lingères, 2 piqueuses de bottines, 1 modiste, 2 cravatières, 3 cartonniers, 1 coiffeuse posticheuse.

De plus, 11 enfants, dont 10 accompagnaient leurs mères, ont été recueillis à l'asile.

Nous pouvons donc considérer les résultats de cette année comme aussi satisfaisants que possible ; je voudrais vous faire constater qu'ils sont en progression constante, depuis la fondation de l'Œuvre.

	Femmes secourues.	Femmes hospitalisées	Journées de présence	Moyenne des journées
1 ^{re} Année.	74	40	510	12.75
2 ^e Année.	104	65	1.760	27
3 ^e Année.	123	81	1.790	22.94
	<u>301</u>	<u>186</u>	<u>4.060</u>	

Total en 3 ans : 301 femmes secourues ; 186 hospitalisées, 4,060 journées de présence et la moyenne de journées s'élevant de 12 à 23.

La plupart des jeunes filles et des femmes que nous avons reçues cette année étaient plus ou moins sérieusement malades ; nos excellents médecins, les docteurs Jullien et Sicard de Plauzoles les ont soignées avec un dévouement auquel Mme Avril a rendu le plus reconnaissant hommage.

Nous avons à remercier aussi Mme Béquet de Vienne qui a bien voulu recevoir à son asile deux de nos pensionnaires, avant leur accouchement. Mme Alphen-Salvador en a soigné 4 à son hôpital, dont une pendant toute l'année. Mme Oster en a fait admettre 3 au Patronage de la rue Michel-Bizot. Le Home Israélite en a recueilli une ; et Mme Brandon, une également, à son hospitalité de Ballan, en Indre-et-Loire. Nous ne saurions assez dire toute notre gratitude à ces femmes généreuses.

Nous avons installé chez elles, 3 femmes, leur fournissant les meubles essentiels ; à l'une, nous avons donné le mobilier très complet d'une chambre à coucher, don de Mme Philippe Kahn. Du reste, à toutes nos protégées, nous remettons au moment de leur départ de l'Œuvre un trousseau d'une valeur qui n'est pas moindre de 150 francs.

L'Administration intérieure de l'Asile a été poursuivie très régulièrement par notre Directrice, Mme Jacques, dont la fermeté, la vigilance, la bonté, nous sont précieuses. Elle est aidée par Mme Albin, notre Surveillante depuis l'origine.

Un cours d'instruction élémentaire est fait, régulièrement chaque jour, par Mme Jacques : lecture, écriture, français, histoire, géographie, arithmétique.

Plusieurs de nos dames patronnesses se dévouent très activement à l'Œuvre; Mme Rist, si zélée, a remplacé nombre de fois, dans les cours d'instruction, Mme Jacques empêchée. Mme Blanchard, dont nous déplorons vivement le départ de Paris, et qui habite actuellement Tunis où elle fonde une *Œuvre Libératrice*, faisait régulièrement un cours d'économie domestique, de tenue de ménage, etc. Mme Sicard de Plauzoles, non moins dévouée à l'Œuvre que son mari, enseigne la coupe et la couture.

Nos jeunes filles sont dociles et s'intéressent à leurs cours, les jours se succèdent dans leur régulière et calme monotonie, apaisante à ces pauvres natures troublées, et l'ordre de la maison ne laisse rien à désirer.

Une grande fête cependant, de tradition déjà, est venue apporter son animation et sa joie, à l'occasion du Jour de l'An. La veille, nous invitons celles de nos enfants qui nous sont restées particulièrement attachées, et nos amis, les Membres du Conseil présents. Nous donnons, à chacune, des étrennes; objets utiles, généralement une robe; aux enfants, des jouets; puis, nous leur servons un goûter que la bonté de nos patronnesses rend, je pourrais presque dire, somptueux.

Cette année, la fête a été plus que jamais émouvante, jugez-en : Au printemps dernier, un jeune homme écrivait à Mme Avril qu'il avait, à Versailles, rencontré une pauvre fille qui pleurait souvent. « Mais qu'avez-vous? — Ah! disait-elle, j'ai une petite fille qu'on m'a enlevée, quinze jours après sa naissance; mon enfant est à l'Assistance publique, je ne puis me consoler; on ne me la rendra pas tant que je serai dans ma triste situation. Mais, où trouverai-je du travail, qui me prendrait à son service? »

Mme Avril fit des démarches et, au jour dit, vint chercher la jeune mère à Versailles. Après l'avoir gardée et étudiée 3 mois, elle la plaça. Sérieuse, de conduite irréprochable, travailleuse, dévouée, ses maîtres n'ont qu'à se louer d'elle. Elle est arrivée à l'Œuvre sans aucune ressource et a depuis placé environ 400 francs. Mme Avril, pour la récompenser, fit les plus pressantes démarches à l'Assistance publique; la délicate bonté de M. Henri Monod leva tous les obstacles, et, au 31 Décembre, alors que chacune avait reçu son cadeau, dernière, elle arriva auprès de notre Présidente : « Et à vous, mon enfant, je donnerai le cadeau le plus précieux de tous, je vous rends votre fille ». Un cri, et quel cri! « Ah! Madame! » et la Présidente de l'Œuvre reçut la pauvre fille dans ses bras... les larmes

coulaient de tous les yeux, la porte s'ouvrit et une délicieuse fillette de deux ans jeta ses petits bras au cou de sa mère, un peu effrayée cependant de voir tant de monde.

C'était une belle fête, qu'en pensez-vous, Mesdames, Messieurs? Mme Avril; pour permettre à la mère de servir quelque temps encore et d'arrondir son pécule, décida de garder l'enfant à Auteuil, où elle restera jusqu'au moment des Colonies de vacances; on l'enverra alors à la campagne pendant un mois ou deux et, vers Septembre, nous installerons la mère et la fille, chez elles, en procurant à la mère, lingère, un travail régulier.

En attendant, la mère ne vit toute la semaine que pour le dimanche, dont elle passe l'après-midi à Auteuil.

Qu'il me soit permis, en passant, de constater à quel point l'Assistance publique est bonne mère nourricière. Cette enfant nous a été ramenée si bien portante, si fraîche, si rose, si gaie et bien élevée, qu'elle est délicieuse à voir; c'est le petit rayon de joie de la maison.

Quant à l'état de nos finances, c'est à notre Trésorier à vous l'exposer; je tiens à ce que vous sachiez cependant que, grâce aux libéralités des Membres du Conseil d'Administration auxquels se sont joints plusieurs amis de l'Œuvre, nous avons pu ne dépenser que 150 francs, pour l'entretien du mobilier de la maison et pour l'achat de différents articles des trousseaux; c'est vous dire que nous avons reçu de nombreux dons en nature, pièces et coupons d'étoffe, objets de mobilier, etc.; et enfin plusieurs envois de gibier de la baronne Edmond de Rothschild sont venus relever très confortablement les menus.

Le Dr Jullien et le Dr Sicard de Plauzoles ont procuré gratuitement presque tous les remèdes.

Le témoignage de sympathie que nous a donné le grand artiste Steinlen, nous a été particulièrement sensible; à l'Exposition de ses Œuvres, cet hiver, il a voulu que les programmes fussent vendus au bénéfice de l'*Œuvre Libératrice*; nous avons touché de ce fait, 400 francs.

Nous aurons notre subvention du Ministère de l'Intérieur. On nous annonce, d'autre part, que le Conseil Municipal, très bien disposé, nous votera une subvention dont je n'ose citer le chiffre, puisqu'il n'est pas encore officiel, mais chiffre dont nous serions fort contentes.

Nos finances ne sont donc pas, vous le voyez, en trop mauvais état; nous aurions besoin cependant de pouvoir compter sur l'avenir, en toute sécurité. Le Conseil a donc décidé de faire une tombola et de demander au Préfet de Police l'autorisation d'émettre 10.000 billets à 1 franc; l'autorisation a été donnée il y a trois semaines environ; 2.000 billets sont déjà placés; mais il faut que nos amis nous aident, nous avons des carnets de 50 billets à leur disposition, je fais à tous un pressant appel. Mme Eugène Simon, qui centralise les lots, en a reçu de fort jolis, dus à nos grands artistes.

La Section française d'Economie Sociale de l'Exposition de Saint-Louis a demandé à Mme Avril d'envoyer des brochures de l'Œuvre et des photographies de la maison. Les photographies sont réussies; les brochures, contenant les rapports lus à l'Assemblée générale de l'an dernier, sont traduites en anglais; 500 ont été remises à M. Dubruel, qui représente à l'Exposition un grand nombre de Comités; il se chargera d'en mettre chaque jour quelques-unes à la disposition du public; — puisse la semence lever et fructifier!

Enfin, une légère modification a eu lieu dans le Bureau du Comité. Mme Pégard, ne pouvant consacrer à l'Œuvre tout le temps nécessaire, a cédé son poste de Secrétaire générale à Mme Eugène Simon, bienfaitrice inlassable, et est devenue Secrétaire générale honoraire.

Et maintenant, Mesdames, Messieurs, laissez-moi vous rappeler, en terminant, que nous touchons à une heure grave, celle où va disparaître, espérons-le, cette police arbitraire des mœurs, cette réglementation honteuse et spéciale qu'il aura fallu tant d'années de souffrances, tant d'années d'efforts et de luttes! pour jeter bas. La Commission extraparlamentaire, dont notre Président, M. le sénateur Strauss, est l'un des Membres les plus éminents, va démolir, enfin! cette vieille Bastille, mille fois plus odieuse que l'autre!

Quelle joie et quel noble orgueil pour nous, *Œuvre Libératrice*, de voir que notre Présidente, Mme Avril de Sainte-Croix, — l'amie de Joséphine Butler, la continuatrice d'Emilie de Morsier, la vaillante femme qui lutte si courageusement à la Commission extraparlamentaire, pour la dignité de la femme et le respect qui lui est dû, — aura été l'un des champions les plus ardents de cette lutte mémorable.

A elle, toutes les femmes devront l'hommage de leur reconnaissance, le jour où cessera enfin l'une des plus douloureuses humiliations de la femme.

LA MISSION SOCIALE ET MORALISATRICE DE L'ŒUVRE

Rapport de Mme EUGÈNE SIMON,
Secrétaire générale.

J'ai, cette fois encore, la douce mission de faire connaître à l'Assemblée Générale le bien accompli par l'*Œuvre Libératrice*, pendant le cours de cette année.

Ce n'est pas sans éprouver une infinie reconnaissance pour la fondatrice de cette œuvre, Mme Avril de Sainte-Croix, que j'ai récapitulé tout ce que j'ai su, tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai ressenti, en constatant les misères morales, les injustices sociales que nous sommes appelées à atténuer.

N'est-ce pas déjà commencer à y remédier, que de faire connaître aux femmes qui l'ignorent, tout le mal qui existe? Est-il possible qu'elles restent insensibles à l'audition des faits douloureux que nous leur apprendrons? Ne trouveront-elles pas souverainement injuste, qu'une fraction de la société, la plus faible, la plus sacrée, ...des jeunes filles, des enfants presque, soient opprimées, persécutées, exploitées?

Pour nous, nous sommes profondément émues et notre indignation n'a d'égale que notre pitié, lorsque nous voyons arriver à nous ces pauvres filles atteintes dans leur santé physique et dans leur santé morale!

Sont-elles des coupables, ces malheureuses que la misère, le manque d'affection, l'inexpérience, disposent à écouter trop complaisamment celui qui, au milieu de l'indifférence générale, semble leur apporter un peu de tendresse et fait luire à leurs yeux l'espoir d'un avenir meilleur?

Sont-elles coupables, ces orphelines que des asiles imprévoyants ont laissées sans métier sur le pavé, exposées à toutes les tentations?

Sont-elles coupables, ces victimes de pièges qui prennent toutes les formes : annonces dans les journaux ; mensonges de misérables pourvoyeurs qui, sous prétexte de conduire ces trop crédules jeunes filles dans des places honorables, les introduisent dans ces infâmes maisons closes d'où, malgré ce que l'on raconte, elles ne peuvent s'évader si une main secourable ne vient les en sortir?

Et ces pauvres fillettes vendues par des parents indignes ; quelle est leur faute et leur part de responsabilité?

Depuis que l'Œuvre est fondée, nous en avons eu de tous les âges, depuis huit ans et demi !

Est-ce la paresse, l'amour du plaisir, la passion, qui les faisait, tomber celles-là ?

Non, ces pauvres créatures ne sont, hélas ! que les victimes d'une société mal faite, et leur honte rejaillit jusqu'à nous.

Les faits que je voudrais vous citer sont si nombreux, si lamentables, que je n'aurai qu'à les prendre au hasard :

C. M..., enfermée depuis 18 mois dans une maison de tolérance, avait pu, grâce à un homme de cœur, nous faire connaître sa situation. Mme Avril alla la chercher jusqu'à la maison où elle se trouvait.

La pauvre fille avait été conduite là par une proxénète qui lui promettait du travail.

Heureuse de se sentir secourue, elle vint chez nous. Après quelques mois passés dans notre asile, nous avons pu la placer, comme bonne à tout faire, dans une honorable maison. Un jour, pleine de gratitude, elle disait à sa maîtresse qui n'ignore rien de son passé : « Voyez-vous, Madame, quand je songe au temps vécu dans cet enfer, il me semble que c'est quelqu'un d'autre que moi, qui a supporté toutes les horreurs que j'ai supportées, que j'ai vues ». Cette jeune femme qui, pendant son séjour dans cette horrible maison, était devenue mère, nous disait aussi les souffrances morales qu'elle avait endurées, alors que, privée de son enfant, elle ne pouvait dormir sans rêver qu'on lui prenait encore une fois le cher petit être, que de toutes les fibres de son cœur elle réclamait.

Aujourd'hui, elle est heureuse. Par son travail, elle gagne sa vie et celle de son enfant, et pour elle, notre petite maison d'Auteuil restera le home de paix, de bonheur, qu'elle n'espérait plus trouver.

Le jour de l'an, elle écrivait à notre chère Présidente : Je souhaite de tout cœur que l'année 1904 vous procure de nombreuses occasions d'aider à d'autres malheureuses, comme vous m'avez aidé.

Notre œuvre, après ces trois années d'existence, a gagné la confiance de tous ceux qui s'intéressent au sort de ces pauvres filles, comme elle a conquis la confiance des femmes que nous voulions secourir. De tous les côtés, des collaboratrices sont venues à nous, ont travaillé avec nous. Mais il serait injuste de ne parler que des femmes. Nombreux sont aussi les hommes qui ont compris notre œuvre, qui nous ont aidé, non seulement matériellement, mais encore en nous adressant les pauvres filles qui leur semblaient dignes d'être secourues.

L'un d'eux, nous écrivait, au sujet d'une jeune femme qu'il signalait à notre sollicitude : « Dans ce que la prostitution semble avoir de plus abject, la maison close, j'ai trouvé des infortunes et des douleurs que j'ai senties vraies, et qui m'ont semblé dignes de toutes les compassions. L'une de ces malheureuses, en particulier, m'a paru si pitoyable, son histoire est si navrante dans sa douloureuse simplicité que je m'empresse de la signaler à votre attention.

« Cette pauvre fille, dont je vous conterai tout au long l'histoire, si vous voulez bien me le permettre, aspire de tout son cœur à recouvrer la liberté, le droit de relever la tête et de commencer une vie de réhabilitation et de relèvement. Il lui a manqué un bras secourable pour aider son effort, j'ai bien essayé de lui tendre la main, mais j'ai senti cette main trop faible ». Dans une autre lettre, il disait : « Cette pauvre fille, abandonnée de tous, est tombée dans ce bourbier ignominieusement trompée par un de ces honteux trafiquants de chair humaine. Sortie de l'hôpital sans argent, sans travail, sans abri, ne connaissant personne dont l'appui lui eût peut-être évité la chute lamentable, elle est restée là, parce que nul n'a cherché à l'en faire sortir, et, parce que, seule, sans asile, elle a reculé devant la difficulté. »

Un autre jeune homme nous écrit pour nous demander de prendre une jeune fille, M. B..., qu'il a rencontrée. Elle est inscrite, elle a 17 ans 1/2, il est sûr que si elle trouvait un appui, elle sortirait de de l'ignominie dans laquelle l'a jetée la misère, et il nous donne son adresse. Notre Directrice va la chercher. Elle entre, un peu intimidée, dans notre maison d'Auteuil, et, pendant que les démarches sont faites pour obtenir le retrait de sa carte, elle se remet au travail et prouve par sa bonne conduite et son désir de bien faire, combien avait eu raison celui qui nous l'avait adressée.

Aujourd'hui, complètement relevée, revenue à la santé physique comme à la santé morale, elle va épouser sous peu, l'honnête homme qui nous l'avait envoyée.

C'est cette jeune fille qui écrivait dernièrement à notre Présidente, alors que celle-ci venait de lui annoncer la bonne nouvelle :

« Je me conduirai de façon à mériter votre bonté, et la bonté de celui qui m'épouse. Je saurai le rendre si heureux ! aussi heureux qu'une jeune fille qui n'a rien à se reprocher pourrait le faire. Vous ne regretterez jamais de m'avoir tendu la main. »

Ailleurs, c'est un ouvrier nous amenant une jeune fille qu'il

avait trouvée pleurant sur un banc, prise entre la peur de la police et la crainte de son souteneur.

Enfin, ce sont des magistrats, des avocats, nous confiant des femmes qui leur ont paru intéressantes.

Il ne faudrait pas croire que les relations de l'Œuvre avec ses pupilles s'arrêtent le jour où, ayant terminé leur cure morale et physique, elles repassent le seuil de notre maison d'Auteuil, pour rentrer dans la vie : Non ! ces jeunes filles, qui se sont habituées à nous envisager comme leur nouvelle famille, savent trop que nulle part elles ne trouveront plus d'affection qu'elles n'en ont trouvé chez nous. Des mois, des années après leur départ, elles se font une joie de venir passer près de nous leurs heures de liberté et, si elles habitent au loin, elles nous écrivent.

Une des jeunes filles qui nous avait été confiée l'année dernière par la *Traite des Blanches*, et que nous avons placée en province, nous écrivait : « Si vous saviez comme je trouve le temps long, lorsque je n'ai pas de vos nouvelles ; lorsque j'attends des réponses, et qu'elles ne viennent pas, il me semble qu'on m'oublie.

« Ici, tout est très beau, il fait chaud, les arbres sont en fleurs, les fraises sont mûres et les roses très belles, mais je regrette toujours la maison d'Auteuil. J'espère que vous viendrez bientôt me voir, Madame, cela me fera si plaisir. »

Une autre de nos protégées, mariée et habitant la province, nous écrivait, en nous annonçant qu'un peu plus d'aisance était entrée dans sa petite famille :

« Je suis certaine, Madame, que vous serez contente de savoir que nous sommes heureux, puisque ce bonheur c'est en grande partie à vous que nous le devons. »

Cette jeune femme qui était venue chez nous dans le plus profond dénuement avec, entre ses bras, une enfant âgée de huit jours, avait, après plusieurs mois passés dans notre maison, épousé un honnête ouvrier.

Sa famille était revenue à elle, et lui avait rendu l'affection dont elle avait été longtemps et injustement privée.

Combien de malheureuses, lorsque nous leur disons que nous allons remplacer la famille absente, nous répondent :

« Ma famille, je n'en ai jamais eu, ou celle que j'avais ne m'a jamais appris rien de bon. »

Une enfant de 13 ans 1/2, orpheline de mère, violée par son patron, un marchand de vin, et livrée par celui-ci à des clients, nous a été amenée par son père, un brave terrassier.

Une autre de 14 ans 1/2, qui nous avait été confiée par la *Traite des Blanches*, avait déjà été violée à l'âge de 12 ans.

L'automne dernier, vint à la maison une jeune fille de nationalité étrangère, elle était très instruite, artiste, exquise à tous les points de vue.

Au bout de deux jours, nous remarquions dans son allure quelque chose d'insolite et, pendant la nuit, elle tomba malade.

Une crise de folie furieuse se produisit; nous fûmes obligées de la mettre à Sainte-Anne.

Après le départ de cette pauvre fille, un paquet de lettres que nous découvrîmes sous son oreiller, nous révéla en partie la cause de sa folie. C'était une enfant, fervente croyante, qui, depuis des mois, avait subi, sans y succomber, les obsessions d'un homme auquel son caractère eût dû, à jamais, interdire de semblables desseins.

La pauvre enfant, qui pour tout appui moral n'avait que sa foi, vit tout sombrer lorsque, par cet homme, sombra sa croyance.

Après quelques mois de soins, une amélioration se produisit, et la semaine dernière, sous la protection d'un de ses parents que nous avons fait prévenir, elle quittait pour toujours, nous l'espérons, la maison de santé.

Je ne veux pas allonger davantage ce rapport, malgré tout mon désir de montrer, par les preuves les plus convaincantes, la nécessité de lutter de toutes nos forces contre la dégradation féminine.

Je pense que comme nous, comme notre chère présidente, vous vous direz qu'avant de juger la femme tombée, il est utile de lui avoir donné le moyen de vivre honnêtement ou, si elle a succombé, de se relever. Et ce n'est ni dans l'humiliation, ni dans l'hypocrisie que nous avons voulu ce relèvement, mais dans le sentiment de la dignité reconquise.

Et, nous inspirant de la plus noble des méthodes, celle qui fait naître dans la conscience humaine la puissance de comparer et de choisir, nous leur avons rendu à ces pauvres filles la foi en elles-mêmes. Et, ainsi que l'a dit notre regrettée Émilie de Morsier, nous leur avons témoigné ce pur amour qui, semblable à un aimant, lorsqu'il s'approche des âmes brisées ou flétries, attire à lui, des profondeurs de l'être, toutes les parcelles de vie morale, tous les germes de bien qui peuvent y rester.

Voilà pourquoi nous avons trouvé dans ces malheureuses que la Société qualifie si facilement de femmes perdues, des âmes vivantes, qui n'attendaient qu'un rayon de soleil pour s'épanouir.